

Les Belges d'origine marocaine **bien** **intégrés** en 50 ans d'immigration...

■ De 40 000 dans les années 1960, la communauté marocaine installée en Belgique compte plus de 410 000 en 2014. C'est la 4^e communauté marocaine à l'étranger après la France, l'Italie et l'Espagne.

■ La deuxième et troisième génération regorgent de talents: artistes, médecins, enseignants, sociologues, ingénieurs, cinéastes, écrivains, élus locaux, sénateurs...

Cinquante ans de l'immigration marocaine en Belgique, depuis que le Maroc et ce pays européen ont signé en février 1964 ce fameux accord bilatéral organisant le séjour en Belgique de la main-d'œuvre marocaine. La Belgique en avait vivement besoin pour son développement économique et industriel. En un demi-siècle, cette communauté marocaine de Belgique a connu des transformations sociologiques et culturelles profondes.

Le rapport statistique et démographique «Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique», publié en janvier 2014, nous donne d'exhaustifs renseignements sur la communauté marocaine de Belgique.



Côté nombre d'abord, de 40 000 elle est passée à plus de 410 000, exactement 326 779 personnes selon les autorités consulaires marocaines (dont 182 839 sont installées à Bruxelles), soit la 4^e communauté marocaine à l'étranger après celles de la France, l'Italie et l'Espagne. Le reste est considéré comme des MRE non déclarés aux consulats marocains (voir encadré).

Côté revenus, près de 70% gagnent entre 1 000 et 2 000 euros/mois et 45% moins de 1 500 euros. «Être un homme» ou «posséder la nationalité belge» sont «les conditions favorables pour une meilleure insertion sur le marché de l'emploi», constate le rapport. «Comme ils sont nés en Belgique et ont la nationalité belge, leur intégration citoyenne n'est pas remise en question», confirme Schoonvaere Quentin,

MALGRÉ LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE, LES TRACASSERIES ADMINISTRATIVES ET LES DIFFICULTÉS AUXQUELLES ILS SONT CONFRONTÉS, LES MAROCAINS DE BELGIQUE INVESTISSENT FORTEMENT DANS LEUR PAYS D'ORIGINE. 27% DES ENTREPRENEURS, 20% DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET 18% DES CADRES SUPÉRIEURS INVESTISSENT AU MAROC

chercheur au Centre de recherche en démographie et sociétés de l'Université catholique de Louvain. D'ailleurs, il prépare une thèse de doctorat sur les trajectoires familiales des immigrants marocains (et turcs) en Belgique (voir entretien).

Côté transfert d'argent, le MRE de Belgique, selon l'Observatoire de la Communauté marocaine résidant à l'étranger (Fondation Hassan II), envoie au pays 82 823 dirhams en moyenne/an. La tranche des 45-60 ans est celle qui envoie le plus souvent de l'argent au Maroc, 76% des transferts se font pour aider la famille. Le chiffre global des transferts des Marocains de Belgique est estimé à 5% des 57 milliards de dirhams transférés annuellement par les Marocains du monde au Maroc. Cela montre un attachement très étroit de cette

communauté à sa famille et à son pays, et malgré la crise économique mondiale, les tracasseries administratives et la corruption auxquelles ils sont confrontés, les Marocains de Belgique investissent fortement dans leur pays d'origine. Les chiffres sont très expressifs dans ce sens : 27% des entrepreneurs, 20% des professions libérales et 18% des cadres supérieurs investissent au Maroc ; 71% des investissements sont destinés à la région d'origine des MRE, soit Tanger-Tétouan, l'Oriental et le Grand Casablanca. Enfin, 76% des investissements concernent l'immobilier.

Désormais, l'on parle plus de Belges d'origine marocaine que de Marocains de Belgique

Volet intégration, investissement politique et insertion.../...

Indications sur la communauté marocaine de Belgique

Nombre

Circonscription consulaire	Total
Liège	51 465
Anvers (Antwerpen)	92 475
Bruxelles	182 839

Total général : 326 779 Marocains immatriculés auprès des postes consulaires marocains.

• **64 000** Marocains sont devenus **européens** parmi les 783 100 personnes ayant acquis la nationalité d'un Etat membre de l'UE (Enquête 2011). Ensuite, viennent les Turcs (48 900), les Equatoriens (33 700) et les Indiens (31 700).

Profil démographique

Le nombre de Marocains dans les régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie est estimé à **169 750** personnes (prise en compte des MRE nés avec la nationalité belge).

78% des Marocains résident à Bruxelles et **22%** en Wallonie.

86% des moins de 20 ans ont acquis la nationalité belge par naissance.

85% des Marocains nés en Belgique contre **23%** nés au Maroc ont moins de 30 ans.

43% sont naturalisés belges, **54%** sont nés belges et **52%** sont marocains pour la tranche des **31-45** ans.

■ **A Bruxelles** : plus de 10% sont des **élus locaux**.

Motifs de l'immigration

■ **71%** pour le regroupement familial, **19%** pour

le travail, **9%** pour les études.

■ **84%** des femmes pour des raisons de regroupement familial contre **54%** des hommes qui avancent les raisons de travail ou d'études.

■ Accroissement du nombre des étudiants aussi bien chez les hommes (de **6,1%** pour les plus de 60 ans à **24%** pour les moins de 30 ans) que chez les femmes (de **1,8%** à **6,8%**).

Origines

■ La majorité est née au Maroc (**73%**).

■ La majorité est originaire de Tanger-Tétouan (**29%**) et de l'Oriental (**27%**) puis de Casablanca (**15%**).

■ **Statut socioprofessionnel**.

Formation

■ **50%** des + de 60 ans ont le niveau primaire ou inférieur.

■ **50%** des 20-45 ans ont le niveau secondaire et **45%** le niveau universitaire.

■ Le niveau de formation des femmes est globalement inférieur à celui des hommes.

■ Le niveau scolaire des MRE nés belges est moyennement plus élevé que leurs homologues naturalisés ou n'ayant pas obtenu la nationalité belge.

Secteurs d'activités (essentiellement dans le secteur tertiaire)

■ **23%** Santé et services sociaux, **20%** Commerce, **10%** Administration publique, **9%** Transport, **8%** Hôtellerie et restauration, **7%** Construction, **5%** Services aux entreprises et **4%** dans

l'Enseignement et la Recherche.

■ Les Marocains sont davantage présents dans le commerce et la construction alors que les Belges d'origine marocaine se retrouvent plus dans le secteur de la Santé et des Services sociaux.

■ Les femmes marocaines se retrouvent principalement dans les secteurs de la Santé et Services sociaux (**37%**), le Commerce (**17%**) et l'Administration publique (**11%**).

■ Les femmes belges d'origine marocaine sont plus présentes dans l'Administration publique alors que les Marocaines travaillent davantage dans l'hôtellerie et la restauration, le travail domestique ou les services aux entreprises.

Professions

■ **44%** employé ou ouvrier ; **19%** homme ou femme au foyer ; **12%** sans emploi, **5%** cadre supérieur ; **4%** retraité, technicien, cadre intermédiaire ou entrepreneur ; **3%** dans la profession libérale ou étudiant.

■ Une population sous-représentée au sein des catégories socioprofessionnelles les plus qualifiées.

■ Le nombre des Marocains sans emploi est plus élevé à Bruxelles (**13%**) qu'en Wallonie (**8%**). A Bruxelles : **91%** de l'emploi concernent le secteur tertiaire.

Sources : Monographie des MRE de Bruxelles-Capitale et de Wallonie (octobre 2012). Base de données consulaires, Janvier 2014. Rapport statistique et démographique «Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique», publié en janvier 2014.

.../...
tion professionnelle, c'est en fonction des générations. Désormais, l'on ne parle plus de Marocains de Belgique comme dans les années 1960 mais de Belges d'origine marocaine jouissant d'une pleine citoyenneté. «Autant les premières générations avaient contribué au développement économique de la Belgique sans grande qualification autant les générations montantes se font remarquer par le talent, la compétence et l'expertise dans tout domaine», explique Jaâfar Debbarh, directeur de la coopération, des études et de la prospective au ministère chargé de la migration. Avec la deuxième et troisième génération, ajoute notre source, ces Belgo-marocains sont devenus artistes, médecins, enseignants, sociologues, ingénieurs, cinéastes, poètes, peintres...

Il y a Nabil Ben Yadir qui est donné comme exemple de réussite dans le cinéma, sa consécration eut lieu à Marrakech en 2009 lorsqu'il

obtient le premier prix du Festival International du film avec *Les Barons*. Il y a aussi Nabila Benaïssa (la sœur de Loubna, disparue en 1992, et dont le corps n'a été retrouvé qu'en 1997), avocate pénaliste au barreau de Bruxelles, qui a publié *Au nom de ma sœur* (éditions Labor, 2003) pour défendre la cause de tous les enfants victimes de violence.

La dernière distinction en date d'un Belgo-marocain revient au talentueux cinéaste Mohamed Amin Benamraoui qui a décroché au dernier Festival national du film de Tanger, pour son opus *Adios Carmen*, le prix de la première œuvre cinématographique. Parti à 18 ans de Nador à Bruxelles rejoindre sa mère, il a voulu à travers ce film parler de lui en tant qu'immigré, aborder, dit-il, «le thème de l'immigration espagnole au Maroc. On en parle peu. Pourtant elle était bien réelle et présentait de nombreuses similitudes avec l'immigration actuelle des Marocains vers l'Europe».

Mais là où l'actuelle géné-

ration des Belges d'origine marocaine a remarquablement brillé, c'est sur la scène politique. Son intégration, du moins pour un certain nombre de ces Belgo-marocains, est une vraie réussite. Et pour cause, la Belgique est parmi les pays européens les plus avancés en matière de droit de vote des étrangers, il leur a été accordé depuis les élections de 2004.

A Bruxelles, 10% des élus locaux sont d'origine marocaine

Résultat : dans la seule Bruxelles, 10% des élus locaux sont d'origine marocaine. Et M. Debbarh de confirmer : Depuis les élections communales du 14 octobre 2012, dit-il, «près de vingt échevins ont été élus rien qu'à Bruxelles-Capitale. A titre d'exemple, nous citons Fatiha Saïdi, échevine de la Commune d'Evèrè (également sénatrice), Said Tahri au niveau de la commune de Forest. Nadia Semnate, quant à elle, est la première bourgmestre d'origine marocaine en Flandre».

Les Belges d'origine ma-

rocaine sont dans tous les domaines, dans le cinéma, la restauration et l'art, mais aussi dans la presse web, comme c'est le cas de Khalil Zeguendi, rédacteur en chef du magazine «*Le Maroxellois*» (www.lemaroxellois.be) et conseiller au ministère des affaires sociales de Belgique. Lancé en 2009, le magazine entend combler un vide, comme l'annonce son créateur, «en matière d'expression écrite de la communauté belgo-marocaine en Belgique». Sa dernière livraison est consacrée entièrement d'ailleurs aux 50 ans de la présence marocaine en Belgique où l'on brosse quelques portraits de Belges d'origine marocaine ayant réussi leurs parcours. C'est le cas de Mohamed Ifkiren. Né à Tinghir, dans une famille nombreuse, il arrive en 1973 à Bruxelles et fait des études d'agronomie. En 1984, il se tourne vers la restauration et ouvre le prestigieux «*Les Folies berbères*», un restaurant dans le quartier des institutions européennes qui aimantait la fine fleur des

élites bruxelloises, Belges de souche ou issus de l'immigration. Plus de 30 ans après son départ, le voilà de retour dans son pays pour investir et mettre à profit sa formation en agronomie. Il lance alors un ambitieux projet d'élevage de poussins, dans la région de Marrakech. En 2004, il lance à Amizmiz, lit-on dans *le Maroxellois* «la construction d'une casbah-hôtel, l'une des plus belles et prestigieuses réalisations de cette région. Une belle réalisation digne des superproductions hollywoodiennes». C'est dire que l'intégration est parfaite, mais le pays d'origine séduit encore ces Belgo-marocains.

Cependant, ils ne réussissent pas tous. L'insertion professionnelle quand elle est réussie, comme explique Schoonvaere Quentin, elle «se fait dans des secteurs économiques vulnérables : la restauration, le travail intermédiaire, le nettoyage industriel. Les taux de chômage sont également plus élevés chez les jeunes de la seconde génération» (voir entretien) ■

JAOUAD MDIDECH